

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 17 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 17 octobre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle Ostréa à Plouézec le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BOULANGER Servane ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

GAUTIER Guy	à CONNAN Guy
LE BLEVENNEC Gilbert	à GUILLOU Claudine
LE GAOUYAT Samuel	à CONNAN Josette
LE HOUEIROU Annie	à LE MEAUX Vincent
LE JANNE Claudie	à LE MARREC François
LE LAY Tugdual	à GOUDALLIER Benoît
LEYOUR Pascal	à LE CREFF Jacques
NAUDIN Christian	à PUIILLANDRE Elisabeth
PRIGENT Christian	à CLEC'H Vincent
RASLE-ROCHE Morgan	à GOUAULT Jacky
ROLLAND Paul	à SCOLAN Marie-Thérèse
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BERNARD Joseph ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; KERHERVE Guy ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; PRIGENT Marie-Yannick ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; TONDEREAU Sébastien ; VAROQUIER Lydie

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	58
Procurations	12
Absents	18

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 11 octobre 2023

DEL2023-10-193

VALORISATION DES RESSOURCESINSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION - DECHETERIE BEGARD

Guingamp-Paimpol Agglomération dispose de 6 déchèteries sur son territoire dont 3 sont équipées de la vidéo protection : St Agathon, Paimpol et Bourbriac. Régulièrement ces équipements ont permis le constat d'accidents, de dégradations ou de vols permettant le dépôt de plainte ou de main courante.

La déchèterie de Bégard située dans une zone isolée fait l'objet d'intrusion en dehors des périodes d'ouverture. Les déchets fréquemment dérobés dans les déchèteries sont : ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), carburant (dans réservoir des engins/véhicules). La perte des soutiens versés à la tonne par l'éco organisme ainsi que la perte financière liée la revente des métaux conduit à préjudice financier important :

Soutiens à la tonne DEEE - 140 Tonnes/an soutenues entre 50 € et 110 €/T soit environ 12 000 €/an de soutien ;

Revente métaux - 300 Tonnes/an soutenues a 120 €/T (plancher) soit environ 36 000 €/an

L'éco-organisme soutient également la maintenance d'un système de vidéo-protection à hauteur de 300 €/an.

En plus de la protection du gisement des déchets, la vidéo protection permet de prévenir et constater des infractions, d'identifier les auteurs de vols ou de dégradations pour les dépôts de plaintes. Mais également prévenir des atteintes à la sécurité des agents de déchèterie.

Ce point sera soumis à l'avis du comité Social Territorial du 12 octobre prochain.

Considérant l'importance de répondre aux enjeux de sécurité des biens et des personnes sur la déchèterie de Bégard,

**Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :**

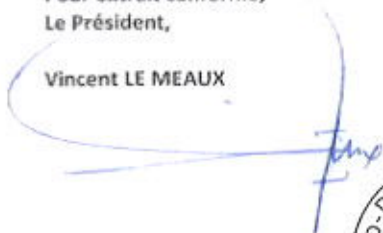
- **D'approuver le principe d'équipement en vidéoprotection de la déchèterie de Bégard**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à :**
  - o **Solliciter les différentes autorisations ou avis obligatoires (Préfecture, CNIL...)**
  - o **Réaliser les demandes de subvention préalables à la pose de ces équipements**
  - o **Réaliser les travaux dans le respect du budget dédié**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yvon LE MOIGNE

